

Décision

Générale

colonial

Décision n° 208 Décisions concernant les Services d'Etat

n° 208

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

17 février 1961

Numéro JO

n° 2 du 28/02/1961

Date du numéro

28 février 1961

TEXTE INTÉGRAL

M. Imbrahim Obsie chef d'équipe auxiliaire en service à l'Electricité de Djibouti, est rangé dans la hiérarchie du personnel auxiliaire de la 2° catégorie, échelle X, 1e échelon, indice local 805, pour compter du 1er janvier 1960. La dépense est imputable sur le budget de l'Electricité de Djibouti.